



# Prix Afforty

## Règlement de la 18<sup>ème</sup> Edition

Le Prix Afforty est destiné à honorer la recherche en histoire locale et régionale. Il est ainsi nommé en l'honneur du chanoine senlisien Charles-François Afforty (1706-1786) qui, patiemment, transcrivit et légua des centaines de documents du XI<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle.

### *Article 1 – Responsable de l'organisation du prix*

L'association Clio-Salon du Livre d'Histoire est l'instigatrice et organisatrice du prix Afforty, dans le cadre du Salon du Livre d'Histoire de Senlis, manifestation culturelle se déroulant du 20 au 23 novembre 2008.

### *Article 2 – Ouvrage récompensé et critères de sélection*

- Ce prix littéraire récompense un ouvrage d'un ou de plusieurs auteurs ;
- Il doit avoir été publié entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 25 juin 2008.
- Cet ouvrage devra traiter d'un sujet historique régional écrit en langue française (récit, biographie, vie quotidienne, événement historique, histoire du patrimoine, ...) dans les limites des trois départements de la Picardie (Aisne, Oise, Somme) et des trois arrondissements limitrophes de celui de Senlis (Meaux, Pontoise, Montmorency).

### *Article 3 – Jury*

- Le Jury qui désignera l'œuvre remportant le Prix Afforty de la 18<sup>ème</sup> édition du Salon du Livre d'Histoire de Senlis sera composé de neuf lecteurs choisis pour leurs compétences en histoire locale.
- Il est présidé par Monsieur Gérard Mahieu, Directeur du département d'Histoire locale du centre culturel de Chantilly.

## *Article 4 – Déroulement du Vote*

Le déroulement de la réunion de vote des membres du jury s'opère de la façon suivante :

- Un 1<sup>er</sup> tour de table au cours duquel chaque membre du jury donne son avis général et échange sur l'ensemble des ouvrages qui lui a été soumis. Seront évoqués les thèmes de l'ouvrage, le style, la fidélité au genre littéraire choisi et le sentiment global de lecture ;
- Un 2<sup>nd</sup> tour de table au cours duquel chaque membre du jury vote pour l'ouvrage qu'il a le plus apprécié, compte tenu des critères pré-cités.

Si, à l'issue de ce tour de table, aucune majorité absolue ne s'est dégagée, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour au cours duquel le jury argumente pour départager les 3 ou 4 (en cas d'égalité) ouvrages arrivés en tête au 2<sup>nd</sup> tour.

L'ouvrage ayant recueilli la majorité au 3<sup>ème</sup> tour l'emporte.

En cas de litige, le Président a voix prépondérante.

Le jury se réserve le droit de n'octroyer aucun prix si les ouvrages présentés ne correspondent pas aux critères pré-définis.

Dans tous les cas de figure, le jury reste souverain de sa décision.

## *Article 5 – Envoi des ouvrages participant*

Pour participer, il suffit d'adresser le ou les ouvrages concourant(s) **en 3 exemplaires avant le 25 juin 2008** accompagné(s) d'une demande de participation à :

**Clio – Salon du Livre d'Histoire de Senlis**  
**Monsieur Daniel Guédras**  
**10, rue de la garenne st Lazare, 60300 Senlis**

Aucun ouvrage ne sera retourné.

## *Article 6 – Remise du Prix*

Ce prix, doté de 1000 euros, sera décerné par le Président, à l'occasion de l'inauguration du Salon du Livre d'Histoire de Senlis ;

Le lauréat sera informé suffisamment à l'avance de son élection et devra obligatoirement être présent lors de la remise officielle du prix.